

**Zeitschrift:** Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 17 (1978-1987)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Le Mauremont : cartographie phyto-écologique dans l'étage collinéen jurassien  
**Kapitel:** Introduction  
**Autor:** Kissling, Pascal  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-259569>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 1. Introduction

### 1.1. LE SITE

Le Mauremont est un promontoire du Jura. Il coupe le sillon subjurassien en séparant la plaine de l'Orbe de la vallée de la Venoge, et bute à l'est contre les côtes du Plateau molassique. C'est un horst qui prolonge le graben du Vallon du Nozon (Custer 1928). Des failles secondaires l'ont divisé en quatre massifs séparés par des cluses. À l'ouest le massif principal, soulevé entre les deux miroirs de failles principaux du horst, s'appelle «Grand Mauremont»: de «mauromonte», graphie médiévale (JACCARD 1906, p. 267). À l'est, le «Petit Mauremont» (KNAPP et al. 1905, III, p. 386) groupe les trois autres collines: «Pévraz», d'étymologie incertaine (JACCARD 1906, p. 344, et J.-D. Galland, comm. pers.), «Chaux», le pâturage non boisé (JACCARD, p. 462).

Si les tensions entre exploitation et respect de la Nature ne sont pas originales au Mauremont, elles y sont par contre amplifiées par la géomorphologie du site:

1. L'affleurement de roches calcaires à basse altitude (450 à 600 m) favorise l'élément subméditerranéen, donc la richesse en espèces et en groupements végétaux relativement rares dans le pays. La marginalité moyenne des terres fait que de grandes surfaces sont restées assez naturelles. Ces traits ont fait du Mauremont un site prisé des naturalistes. Mais en même temps la pauvreté des terres appelle des utilisations non culturelles dommageables pour le milieu, telles que construction, exploitation de carrières.
2. La proximité de zones alluviales ou morainiques fertiles et densément peuplées, renforce par contraste l'aspect sauvage du site, donc son attrait paysager. De plus, la proximité des villages a enrichi le Mauremont de toute une végétation et une flore rudérales qui sont une plus-value écologique, dans une certaine proportion (ch. 4.3., gr. 3-8, 29, 31, 55). Mais ce contact Jura-Plateau-établissement humain est aussi à l'origine de l'exploitation de la grande carrière de la cimenterie, qui utilise les calcaires du Mauremont, les argiles des côtes d'Oulens, et la ligne du chemin de fer Lausanne-Yverdon.
3. Le caractère de horst entrecoupé de cluses confère au Mauremont l'individualité paysagère, la diversité des ambiances d'un microcosme

plein de surprises, et une palette plutôt exceptionnelle de séries végétales (5.6).

Mais en même temps ce caractère géologique en fait un barrage sur un important axe de passage, si bien que les trois cluses ont été empruntées par trois voies de communication: La Vy d'Etraz romaine, le canal d'Enteroches, puis le chemin de fer. Récemment, un projet de route cantonale devant franchir ce barrage a clairement mis le problème en lumière.

## 1.2. OBJECTIFS

L'intention première de cette étude est de donner un éclairage géobotanique à nos problèmes de relations avec le Mauremont, pour aider la recherche d'issues favorables. Il s'agira de cerner les types de conflits (8.2.5, 8.3.2, 8.4) et surtout d'en évaluer l'enjeu naturel (4.3, 8.2.1-4). Les problèmes d'écologie humaine appellent une vision plus large, dont le constat géobotanique est l'une des faces.

Ce travail relève donc en premier lieu de la science appliquée, le géobotaniste considérant non seulement la flore et la végétation, mais aussi à travers eux l'empreinte, les tendances et les risques de l'activité humaine.

Toutefois, il faudra en cours d'étude signaler quelques associations végétales encore inconnues, et tenter de reconstituer les séries végétales pour dessiner la carte la plus synthétique possible. D'autre part, la cartographie d'une mosaïque aussi fine conduit naturellement à observer comment les associations végétales se groupent en unités de paysage: c'est entrer dans les préoccupations de la symphytosociologie. Voilà comment s'imposeront quelques contributions à la science fondamentale. Il en résulte un certain «mélange des genres», où chacun devra puiser ce qui le concerne le plus.

## 1.3. «AVIS AUX AMATEURS»

Pour rendre ce travail utile à des lecteurs aussi variés que possible, nous répéterons certaines informations en les classant de divers points de vue. Ainsi, que le non-géobotaniste consulte les chap. 2.3 et 8 pour savoir quel parti il peut tirer de cette étude.

On trouvera un condensé des notions élémentaires de géobotanique utilisées ici dans le sommaire de la notice («Modes de lecture») et sous 4.3 (petit lexique).

Quant aux noms des espèces, nous avons préféré les noms latins, pour éviter les ambiguïtés, d'autant qu'il existe un bon index des noms français et allemands (THOMMEN 1970).

#### 1.4. REMERCIEMENTS

Cette étude a été demandée en 1981 par M. Jean-Maurice Perret, inspecteur forestier du 16<sup>e</sup> arrondissement, à la suite de plusieurs échanges de vues. M. Perret a eu la sagesse de ne pas braquer l'auteur sur un objectif trop étroit. Le travail a été financé par le Service des forêts de l'Etat de Vaud pour la partie forestière et par le fonds Wilczek, de l'Université de Lausanne, pour les zones hors forêt. M. Pierre Hainard, Jean-Louis Moret et † Pascal Ziegler, de l'Institut de botanique de l'Université de Lausanne, ont contribué à ce travail par leurs encouragements et par de nombreuses suggestions et critiques utiles. M<sup>me</sup> Madeleine Ehinger a dactylographié la notice.

Les frais de publication ont été pris en charge par la Fondation Herbet de l'Université de Lausanne et par l'Office de protection de la nature et des sites de l'Etat de Vaud.

Que ces personnes et ces institutions soient vivement remerciées.